

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ENTREPRISE DYNAMIQUE DE CONSTRUCTION »
en abrégé « EDC »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE A 1
METRE DE L'IMMEUBLE CGK, Lot 512, Ilot 23

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14/11/2023 , et enregistrés au CEPICI le 21/11/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ENTREPRISE DYNAMIQUE DE
CONSTRUCTION » en abrégé « EDC »

Objet : GENIE CIVIL;
CONSTRUCTION;
BATIMENT ET TRAVAUX PUBLIC (BTP);
PRODUCTION;
VENTE ELEVAGE;
IMPORT-EXPORT;
IMMOBILIER;
DIVERS;

Et pour la réalisation de l'objet social :

l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE A
1 METRE DE L'IMMEUBLE CGK, Lot 512, Ilot 23

Dirigeant(s) Mme SANAGO MAMA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-13186 du 07/12/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°86539/GTCA/RC/2023 du 07/12/2023

